



Bund Schweizerischer Frauenorganisationen  
Alliance de sociétés féminines suisses  
Alleanza delle società femminili svizzere

**Procès – verbal**

**Assemblée des Déléguées 2011**

**alliance F**

# Procès-verbal de l'Assemblée des déléguées du 14 mai 2011 au Kursaal à Berne

## Programme

- dès 09h30**      **Arrivée des invités / café**
- 10h00**            **Début de l'Assemblée**  
Allocution d'accueil de Rosmarie Zapfl, Présidente d'alliance F
- 10h05**            **Allocution de bienvenue de Monsieur Alexander Tschäppät, maire de la ville de Berne**
- 10h10**            **Exposé sur le thème «Egalité : une chance pour femmes et hommes »**  
par Madame Andrea Maihofer, professeure en Gender Studies de l' université de Bâle
- 10h30**            **Table ronde sur le thème «Egalité: une chance pour femmes et hommes»**  
Participants: Andrea Maihofer, professeure en Gender Studies, université de Bâle, Elisabeth Freivogel, vice-présidente de la Commission fédérale pour les questions féminines, Evi Allemann, conseillère nationale, Stefan Meierhans, surveillant des prix. Animation: Helen Issler
- 11h15**            **Pause**  
*Intermède musical*
- 11h30**            **Remise du prix Ida Somazzi-Preis**  
Introduction / remise du prix / hommage / remerciements  
*Intermède musical*
- 12h20**            **Apéritif**
- 12h45**            **Déjeuner**
- 14h00**            **Partie statutaire**
1. Approbation de l'ordre du jour
  2. Election des scrutatrices
  3. Procès-verbal de l'AD du 8 mai 2010
  4. Rapport annuel 2010
    - Projet 2020/3<sup>e</sup> Saffa
    - Modèle F
  5. Modification des statuts
  6. Elections fédérales
  7. Comptes 2010, rapport de vérification et budget 2011
  8. Départs
  9. Elections
  10. Hommages
  11. Admission de nouveaux membres
  12. Motions
  13. Divers
- 16h30 env.**      **Fin de l'Assemblée**

## **Accueil**

R. Zapfl, présidente d'alliance F, souhaite la bienvenue aux invités, Monsieur Alexander Tschäppät, maire de la ville de Berne, ainsi qu'aux présidentes des associations faïtières. Elle présente la conférencière, la professeure Andrea Maihofer ainsi que les participants à la table ronde, Evi Allemann, CN, Elisabeth Freivogel, avocate et membre de la CFQF ainsi que Stefan Meierhans, surveillant des prix. Elle communique les excuses des parlementaires retenues ailleurs et remercie les sponsors, la Poste Suisse ainsi que la Fondation pour la formation civique. Rosmarie Zapfl attire l'attention sur le lien qui existe entre le thème de ce jour «Egalité: une chance pour femmes et hommes» et la mission qu'alliance F s'était donné lors de sa réorientation en 2006.

## **Allocution de bienvenue**

### **Alexander Tschäppät, maire de la ville de Berne**

A. Tschäppät souhaite la bienvenue aux personnes présentes et décrit ses efforts pour soutenir les femmes dans la politique à Berne.

### **«Egalité: une chance pour femmes et hommes»**

### **Andrea Maihofer, professeure au centre de Gender Studies de l'université de Bâle**

A. Maihofer comprend sa tâche dans l'obtention d'une nouvelle perception de l'égalité, indépendante des circonstances financières et structurelles. Ayant constaté, au cours de ses recherches qu'elle mène depuis de longues années, que les hommes subissent, eux aussi, des discriminations dues à leur genre, elle propose d'étendre les efforts d'égalité aux deux sexes. Les objectifs sur le plan de l'égalité ne peuvent être atteints que si les préjugés dont souffrent les hommes sont pris en compte, ce qui est, en fin de compte, une question d'égalité. Dans les recherches en matière de «gender studies», cette nouvelle approche connaît de plus en plus d'adeptes. Il reste à convaincre la politique d'accepter ce point de vue. Les principaux préjugés des hommes se situent notamment dans les domaines de

- la santé (burn-out, dépressions, espérance de vie plus courte, image que l'homme se fait de soi - «un vrai homme ne connaît pas la douleur», réticence à consulter un médecin),
- l'école (ne tient plus compte de la spécificité des garçons, hyperactivité, des images vieillies de la masculinité créent des problèmes du comportement...) et
- des questions de conciliation (champ de tension entre activité professionnelle et être père au quotidien, vouloir concilier les deux n'est presque pas possible pour les hommes).

Le rapport entre femmes et hommes est d'une énorme complexité. Pour traiter cette problématique de manière équitable, il faut un examen plus approfondi des deux côtés et une politique commune pour les deux genres. Les femmes et les hommes doivent se rendre compte que leurs intérêts sont compatibles.

## **Table ronde sur le thème de la conférence**

Helen Issler remercie Madame Maihofer pour son exposé et ouvre la table ronde.

Stefan Meierhans nous raconte qu'il arrive que, dans sa fonction de surveillant des prix, il est, lui aussi, confronté à des situations où femmes et hommes ne sont pas traités de manière égale (p.ex. tarif douanier des vêtements pour femmes plus élevé que celui des vêtements pour hommes). Dans sa vie privée, sa femme et lui se partagent le travail domestique et familial, bien que les deux travaillent à 100%. Néanmoins, sans le soutien des grands-parents, ils n'y parviendraient pas.

Elisabeth Freivogel a fait l'expérience que, dans son étude d'avocats, ses jeunes collègues vivent le modèle d'égalité au quotidien et elle a été amenée à constater que leurs vies de couple et leurs enfants s'en portent très bien. Dans la vie professionnelle, on constate que les problèmes causés par des séparations et des divorces sont plus importants dans les

couples dits «traditionnels». A plusieurs reprises, elle a été consultée lorsqu'une femme faisant partie d'un cadre supérieur avait été licenciée après son congé maternité, alors que toutes les modalités, y compris la date de la reprise du travail avaient été réglées auparavant.

Evi Allemann nous raconte que son mari dit toujours qu'il préconise l'égalité par pur égoïsme (congé paternité, rapports avec les enfants). Elle constate sans cesse qu'il est très difficile pour un homme d'obtenir un travail à temps partiel. L'égalité donnerait à ces hommes plus de liberté et leur éviterait de devoir se justifier.

Andrea Maihofer et son compagnon ont quitté Francfort il y a dix ans avec leur fille qui avait alors 7 ans pour venir s'installer à Bâle. Alors qu'à Francfort tout était organisé pour des parents avec une vie professionnelle très active, ce fut à Bâle un véritable choc culturel: les grands-parents absents, très peu de crèches, tout fonctionnait de manière très différente et surtout sur initiative privée. Travaillant à plein temps, elle avait tout d'abord été en proie à sa mauvaise conscience. Son mari et elle résolurent le problème en s'occupant à tour de rôle intensément de leur fille, permettant à l'autre conjoint de se consacrer à sa carrière. Elle constata en Suisse une sorte d'idéologie maternelle: Les enfants gardés par des tiers sont souvent considérés comme des enfants négligés par leurs parents. En fait, pour les enfants uniques, il est souvent plus avantageux qu'ils soient également gardés par des tiers! Les femmes ne doivent pas avoir mauvaise conscience si elles ne se consacrent pas uniquement à leurs enfants, et les hommes ne devraient pas se faire des reproches, s'ils ne se consacrent pas à 150% à leur profession et à leur carrière.

Stefan Meierhans a, lui aussi, été victime de sa mauvaise conscience. C'est là qu'il faut se poser la question dans quelle mesure on en souffre. Pour sa part, il raconte qu'il lui est arrivé d'avoir été obligé d'emmener sa fille à des négociations salariales. Les priorités doivent, d'une part, être clairement réglées, mais il est tout aussi important de les communiquer.

Evi Allemann raconte que la présence des femmes au Conseil national est moins évidente. La tâche de conseillère nationale n'est pour bon nombre de politiciennes, plus l'unique but dans leur vie; très souvent, le moment de fonder une famille a lieu après la carrière politique.

Elisabeth Freivogel est d'avis que les hommes, contrairement aux femmes, n'ont, jusqu'à présent, pas eu à lutter pour l'égalité. De ce fait, ils sont à présent obligés d'apprendre à se battre pour leurs préoccupations. Elle approuve le concept de congé parental, il ne faut cependant pas perdre de vue que de nombreux hommes ne désirent pas devoir s'occuper des enfants; ils demandent uniquement le droit de décider.

Andrea Maihofer tient à souligner que l'obtention de l'égalité n'implique pas nécessairement une lutte. Pour sa part, elle conçoit très bien une alliance entre femme et homme avantageuse pour les deux.

Pour conclure, Stefan Meierhans recommande de ne pas succomber au préjugé que les hommes ne désirent de toute manière pas garder leurs enfants et assumer la responsabilité familiale.

Helen Issler remercie les participants de la table ronde pour leurs témoignages et leurs suggestions.

Après une courte pause avec intermède musical (Madame Strucelj, clarinette), la remise du prix Ida Somazzia a eu lieu pour la deuxième fois dans le cadre de l'Assemblée des déléguées d'alliance F. Dans son allocution de remerciement émouvante, la lauréate de cette année, Zainap Gashaeva, nous a parlé des aventures qu'elle a vécues dans sa lutte pour la paix et les droits de l'homme en Tchétchénie et en Russie. Le discours à sa louange a été prononcé par Monika Stocker, ancienne conseillère municipale.

## **Assemblée des déléguées - Partie statutaire**

Lieu	Kursaal, Berne
Début	14h00
Fin	16h30
Présidence	Rosmarie Zapfl / Etiennette J. Verrey, présidente et vice-présidente d'alliance F
Procès-verbal	Ursula Walder
Présence	53 personnes, associations affiliées et membres individuels, soit au total 142 voix. Les présidentes et la vice présidente de l'USPF, des FPS et de la SGF participent en tant qu'invitées. Majorité absolue: 73 voix.

R. Zapfl souhaite la bienvenue aux déléguées et constate avec satisfaction que les thèmes du matin et ceux de l'après-midi se complètent très bien. Elle salue tout particulièrement les nouvelles présidentes Christine Bühler de l'USP, Daphne M. Rohr de la SGF, Andrea Gisler du Centre de liaison de Zurich, ainsi que la co-présidente des FPS, Eva-Maria Fontana, et la vice-présidente de l'USPF, Kathrin Bertschi. Plusieurs parlementaires se sont excusées, de même que certaines présidentes d'associations membres.

### **1. Approbation de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.*

### **2. Election des scrutatrices**

*Erika Bedick et Rebekka Risi sont élues à l'unanimité.*

### **3. Procès-verbal de l'Assemblée des déléguées du 8 mai 2010 à Berne**

*Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.*

### **4. Rapport annuel 2010**

R. Zapfl remercie toutes les représentantes des organisations qui ont contribué en rédigeant des propositions et, d'une manière générale, pour la bonne collaboration avec les organisations membres et les associations faitières.

Le Comité d'alliance F se réunit chaque mois, selon sa composition, à Berne ou à Zurich. Grâce aux communications envoyées avant les réunions par chaque ressort, tous les membres du Comité sont informés, même quand ils sont contraints de sauter une séance. Elle remercie le Comité pour la bonne collaboration et son grand engagement.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, le secrétariat d'alliance F est occupé par Ursula Walder. Elle travaille également pour le Secrétariat 2020, ce qui permet d'utiliser des synergies.

### **2020 / 3<sup>e</sup> Saffa**

Regula Zweifel, responsable du projet 2020 / 3<sup>e</sup> Saffa, souligne que les deux premières Saffas (1928 et 1958) connurent un vif succès. La 3<sup>e</sup> Saffa, en revanche, doit être différente et avoir un impact durable. Au cours de la tournée en Suisse, des ateliers de travail ainsi qu'à la Muba, 5400 idées ont été récoltées afin de cerner la manière dont les Suissesses et Suisses envisagent et souhaitent leur avenir. Les idées ont été triées et rassemblées en 9 grandes tendances. Ces dernières constituent la base des 9 maisons des thèmes qui seront construites sur deux campus (l'un à Lausanne, l'autre à Zurich). Pour l'instant, une durée d'exploitation de 8 ans est prévue, dans l'espoir que ces maisons des thèmes et campus, puissent être rentables. En ce qui concerne les campus, il est prévu de réaffecter

d'anciennes constructions: à Zurich, la Haute Ecole des Beaux Arts, à Lausanne-Malley, une friche industrielle réaménagée. Chaque campus possède un espace extérieur et un espace intérieur avec une «zone modulable» dans laquelle les maisons des thèmes ont chacune leur box séparé ce qui permet aux sponsors, s'ils le désirent, de soutenir une seule maison des thèmes. Sont prévus pour chaque maison des thèmes 2 postes de travail, l'espace peut toutefois accueillir 6 personnes.

Actuellement, les négociations avec les sponsors battent leur plein. Il est donc primordial que les associations membres et les associations faitières créent un lien vers ce projet sur leurs sites Web ([www.2020.ch](http://www.2020.ch)). Le projet 2020 / 3<sup>e</sup> Saffa ne sera rendu public que lorsque son financement sera assuré. Le 23 juin aura lieu, à Zurich, l'assemblée des déléguées.

Verena Conte se renseigne sur l'état d'avancement du projet. Regula Zweifel: les plans des campus sont déjà très concrets, mais la communication politique n'a pas encore eu lieu.

Renate Siegrist, CL Argovie, demande quel sont le sens et le but de 2020 / 3<sup>e</sup> Saffa. => L'idée est de présenter de nouvelles perspectives pour l'élaboration de nouvelles solutions dans le domaine sociopolitique. Les maisons des thèmes doivent être très présentes afin qu'un transfert d'idées puisse avoir lieu. L'avenir doit être différent du présent.

### **Modèle F**

Rebekka Risi, responsable de Modèle F, remercie alliance F pour son soutien. L'échange entre alliance F et Modèle F est assuré: Rosmarie Zapf est présidente de Modèle F et Hedi Luck agit dans les deux comités.

Jusqu'à la maturité, les jeunes filles et jeunes femmes obtiennent de meilleures notes et ont un taux de réussite plus élevé que les garçons; plus tard, elles se font dépasser par les hommes. Il s'agit là d'un problème culturel, étant donné que les possibilités de formation disponibles répondent principalement aux besoins des hommes. Les congés parentaux et, de manière générale, les interruptions des études sont presque impossibles sans que l'obtention d'un diplôme soit mise en question. Modèle F est bien accepté par les hautes écoles spécialisées, il reste toutefois à convaincre les universités. Le label Modèle F fonctionne et est déjà appliqué. Il s'agit à présent de procéder aux démarches permettant d'établir les filières d'études modulaires.

Rosmarie Zapfl remercie Regula Zweifel et Rebekka Risi de leurs commentaires. Il y aurait encore beaucoup à dire à ce sujet.

*Le rapport annuel est approuvé à l'unanimité.*

## **5. Modification des statuts**

Regula Kägi-Diener, présidente des Femmes Juristes Suisse, a examiné les adaptations des statuts et présente les modifications. Il ne s'agit pas de modifications importantes: introduction des catégories de membres D et E, la représentation des différentes régions linguistiques dans le Comité sera désormais ancré dans les statuts, adaptation aux modifications légales (l'organe de contrôle devient l'organe de révision).

**Art. 4 et 5, membres de la catégorie D:** les membres donateurs (uniquement soutien financier, pas de droits de membre) n'influencent pas les rapports et peuvent donc être admis au Comité.

**Membres de la catégorie E:** Membres honoraires. Selon la volonté de l'Assemblée des déléguées, ils possèdent désormais 1 voix (proposition de Jeanette Stadler, frauenplus Bâle-Campagne). Suite à la demande du Comité, c'est l'AD qui décide l'admission des membres honoraires.

Les membres qui violent les droits d'alliance F, peuvent être exclus de l'AD. Modification: le membre doit être entendu avant qu'il puisse être exclu (complément prescrit par la loi).

*Les modifications proposées sont approuvées à l'unanimité.*

**Art. 6 et 20, Organe de révision:** Ajustement à la modification de la loi, ce n'est que le nom qui change. De plus, les statuts exigent que les révisions soient effectuées par des personnes possédant une pratique professionnelle ou une qualification équivalente (modification proposée par Rebekka Risi, Modèle F). Elles ne doivent toutefois pas être agréées comme le prescrit l'autorité de surveillance.

*Les modifications proposées sont approuvées à l'unanimité.*

**Art. 13, Comité:** La prise en compte des régions linguistiques dans la composition du Comité doit figurer dans les statuts.

*La modification proposée est approuvée à l'unanimité.*

**Toutes les modifications des statuts y compris les ajustements sont approuvées à l'unanimité.**

*R. Zapfl remercie Regula Kägi-Diener pour son travail de mise à jour et sa présentation.*

## **6. Elections fédérales 2011**

Etiennette J. Verrey, vice-présidente d'alliance F, expose son projet «Les femmes pour l'avenir». Cette année où nous fêtons les 40 ans du suffrage féminin, femmes et hommes sont égaux devant la loi; en réalité, nous sommes encore bien loin de cette égalité. Notamment la représentation des femmes dans la politique, nous démontre clairement que la proportion entre femmes et hommes n'est pas équilibrée. Bien qu'il y ait actuellement une majorité de femmes au Conseil fédéral, la proportion des femmes dans le Parlement est en régression. Il ne s'agit toutefois pas d'élire des femmes uniquement parce qu'elles sont des femmes. Le projet veut encourager les partis à faire figurer des femmes capables en tête de leurs listes. Une lettre adressée aux partis les interrogeant sur ce qu'ils envisagent faire pour augmenter la participation de femmes compétentes dans la politique, a obtenu un écho très favorable. Les réponses sont actuellement analysées par Regula Stämpfli et les résultats de cette étude seront présentés aux médias (en pleine campagne électorale, en septembre 2011, avant d'obtenir la documentation relative aux élections). Le site Web est en ligne depuis le 7 février 2011 ([www.frauenbauenzukunft.ch](http://www.frauenbauenzukunft.ch)). Il comprend entre autre des témoignages de nombreuses femmes parlementaires. Fait réjouissant: un groupe de jeunes s'est mobilisé et encourage les jeunes électrices à se présenter aux urnes ([www.easy-vote.ch](http://www.easy-vote.ch)).

Regula Kägi-Diener demande où cette étude sera publiée => sur les sites du Web [www.frauenbauenzukunft.ch](http://www.frauenbauenzukunft.ch), [www.alliancef.ch](http://www.alliancef.ch).

*Rosmarie Zapfl remercie Etiennette J. Verrey pour ses explications.*

## **7. Comptes annuels 2010, Budget 2011**

Regula Zweifel présente les comptes 2010. Les différences par rapport au budget sont minimes et déclarées. En ce qui concerne les revenus, en revanche, il y a des problèmes. Il est, en effet, primordial d'acquiescer de nouveaux sponsors.

Verena Conte, réviseuse d'alliance F, présente le rapport de révision et recommande d'approuver les comptes annuels.

*Les comptes annuels sont approuvés à l'unanimité.*

*Le Comité d'alliance F reçoit décharge à l'unanimité.*

Budget 2011: il a été budgété de manière très économe; les pertes et profits ne dépendent pratiquement que des profits ou pertes réalisées sur les titres. Par ailleurs, sont appliqués les modèles de 2006 (restructuration).

*Le budget 2011 est approuvé à l'unanimité.*

*Rosmarie Zapfl remercie les deux réviseuses Verena Conte et Anna Jaisli.*

## 8. Départs

**Monika Tschudi**, membre du Comité, responsable des affaires internationales depuis 4 ans, se retire, pour des raisons professionnelles.

**Claudia Kohlschütter**, elle aussi, très occupée par sa profession, se retire du Comité après une seule année.

**Barbara Müller**, juriste et responsable des questions juridiques du Comité, n'est plus en mesure d'accomplir sa tâche pour des raisons professionnelles et personnelles et le regrette énormément.

**Etiennette J. Verrey**, vice-présidente et spécialiste en matière d'égalité, se retire après 9 ans passés dans notre Comité. C'est pour une bonne part grâce à son engagement énorme et passionné pour alliance F, qu'alliance F a été restructurée et ranimée après ses années de crise. Elle représente en quelque sorte les «archives vivantes» du Comité et, depuis son élection (25 mai 2002), elle a à la fois vécu les temps difficiles et contribué de manière décisive à la réorientation d'alliance F.

Etiennette J. Verrey prend la parole et évoque les 9 ans de son travail au sein du Comité. Lors de l'AD de 2006, la présidente de l'époque et le secrétariat démissionnèrent et on envisagea de dissoudre l'alliance F. Etiennette J. Verrey exigea des efforts pour trouver des solutions et fut sans tarder élue présidente intérimaire. Elle dut alors préparer et réaliser la restructuration tout en cherchant une nouvelle présidente. Elle la trouva en la personne de Rosmarie Zapfl et aujourd'hui elle se dit heureuse de disposer d'un Comité au sein duquel la collaboration fonctionne aussi bien. Elle restera cependant attachée à la politique et à l'alliance F: dans la commission AVS/AI et en tant que présidente de la CFQF. De manière ponctuelle, elle continuera également à conseiller l'alliance F.

Rosmarie Zapfl remercie Etiennette J. Verrey d'avoir, avec son instinct et sa prévoyance, toujours su attirer l'attention sur les points délicats sur lesquels il fallait se pencher. En signe de remerciement, elle reçoit une caisse de vin du vignoble de Lavaux, la région préférée d'Etiennette, ainsi qu'un «certificat de travail». Le Comité d'alliance F demande à l'Assemblée des déléguées d'admettre Etiennette J. Verrey en tant que membre honoraire. Les déléguées approuvent cette proposition à l'unanimité et rendent hommage à Etiennette en l'acclamant par une Standing Ovation.

Etiennette J. Verrey remercie l'AD du vin, du certificat et du titre de membre honoraire qui la réjouissent énormément. Elle affirme garder un excellent souvenir de ces 9 ans; la collaboration au sein du Comité a toujours été agréable et amicale et, pour rien au monde, elle aurait voulu se passer de ces moments vécus.

Eva-Maria Fontana, la présidente des Femmes Protestantes en Suisse, demande la parole et exprime ses remerciements pour l'excellente collaboration au niveau des associations. Selon elle, la bonne cohésion des associations faïtières est, pour une bonne part, le mérite d'Etiennette J. Verrey.

Kathrin Bertschi, vice-présidente de l'Union Suisse des Paysannes et Femmes rurales, connaît Etiennette de la CFQF. Elle s'estimerait heureuse d'avoir une telle femme à l'USPF.

Barbara Beck rend hommage à l'engagement d'Etiennette Verrey qui a permis de sauver alliance F.

## 9. Elections

Pour remplacer Etiennette J. Verrey au ressort «Egalité», le Comité propose Vivian Fankhauser-Feitknecht. Depuis 1997, elle est juge de première instance à Kriens, et ce, à plein temps, elle siège dans diverses commissions d'égalité et, en tant que représentante du Mouvement Scout de Suisse, elle est membre du comité «Coordination post Beijing des ONG Suisses».

*Vivian Fankhauser-Feitknecht est élue à l'unanimité.*

La vice-présidence désormais vacante sera convertie en une co-présidence. En tant que co-vice-présidentes, le Comité propose Helen Issler du ressort Communication ainsi que Regula Zweifel, responsable de 2020 / 3<sup>e</sup> Saffa.

*Helen Issler et Regula Zweifel sont élues à l'unanimité.*

## **10. Hommages**

En l'honneur de leur affiliation de longue date, il a été rendu hommage aux associations suivantes:

- Centre de liaison de Zurich (90 ans)
- Centre de liaison de Schaffhouse (90 ans)
- Centre de liaison de Saint-Gall (90 ans)
- Association professionnelle suisse des gouvernantes de maison APGM (30 ans)
- Bahá'í Suisse (20ans)

## **11. Admission de nouveaux membres**

Le Zonta Club de Zurich, toutefois excusé aujourd'hui, étant donné qu'il tient sa propre assemblée des déléguées à Zurich.

*Le nouveau membre est admis à l'unanimité.*

## **12. Motions**

Motion d'un «Passeport bénévole» issue de la Conférence des présidentes 2010 ayant pour idée d'introduire une bonification pour travail bénévole accompli, à l'instar de la bonification pour tâches éducatives / tâches d'assistance AVS. Vivian Fankhauser a examiné cette proposition et explique ses conclusions. Dans le système de l'AVS actuel, il existe des bonifications éducatives et de tâches d'assistance pour la prise en charge de propres enfants ou membres de la famille (Art. 29<sup>sexies</sup> et 29<sup>septies</sup> LAVS, RS 831.10). Le droit à ces bonifications est clairement réglementé et facile à contrôler. Ainsi, il doit s'agir de parents de ligne ascendante ou descendante, frères et sœurs, conjoints, beaux-parents et enfants d'un autre lit bénéficiant d'une allocation de l'AVS ou de l'AI pour impotent de degré moyen au moins et avec lesquels ils font ménage commun. Ils doivent faire valoir ce droit chaque année.

Si l'on veut obtenir de l'AVS des allocations pour travail bénévole, il faut faire face à différents problèmes. Tout d'abord, il convient de définir quel travail bénévole est à prendre en considération. Le travail au sein d'un parti, par exemple, en fait-il partie? Il ne faut pas non plus oublier que les hommes accomplissent un travail bénévole considérable dans les clubs de sport. Notre système est basé sur le fait qu'un très grand nombre de gens fournit un travail non rémunéré pour la collectivité. Or, si cet engagement donne droit à des allocations de l'AVS, nous nous trouvons en présence d'une bombe à retardement, car les prétentions qui en découleraient ne seraient versées que bien plus tard et jusqu'à ce moment-là, il ne serait pas clair de combien il s'agirait. L'institution sociale est déjà confrontée à de lourds problèmes financiers, de telles bonifications l'achèveraient sans doute. De plus, il faudrait, par analogie, faire valoir ce droit chaque année, afin d'obtenir au moins un contrôle approximatif du travail bénévole accompli. En outre, toutes les heures de travail bénévole effectuées dans le passé ne seraient pas prises en compte, ce qui provoquerait des injustices.

L'alternative que nous proposons consiste à tenir compte de ces heures de travail bénévole dans les impôts. Ceci permettrait de faire apparaître les conséquences financières chaque année et non seulement dans un avenir lointain. Il existe d'ores et déjà des cantons qui reconnaissent les heures de travail bénévole en tant que dons et frais déductibles des impôts.

De surcroît, le travail bénévole serait ainsi mis en évidence.

Rosmarie Zapfl ajoute que de telles démarches ont déjà été faites dans le passé, toutefois toujours sans succès. Elle propose de laisser tomber la demande du passeport bénévole.

*La demande est approuvée à l'unanimité.*

### **13. Divers**

Hannah Bock, Unions Chrétiennes Suisses, attire l'attention sur le Sommet International des Femmes du Conseil Mondial YWCA qui aura lieu du 10 au 16 juillet 2011 à Zurich et qui aura pour thème «Un monde sûr – une affaire de femmes» Les U.C Suisses accueillent cette année le Conseil Mondial YWCA avec 1000 femmes du monde entier. Ce Conseil permettra l'échange d'expériences, il y aura des ateliers de travail, des conférences et des cérémonies religieuses. Un des points culminants sera la remise du prix Mary Robinson qui sera remis par la fondatrice du prix elle-même.

Elisabeth Steiger, présidente du Schweizer Gärtnerinnenverband annonce que son association quitte l'alliance F. Les hortultrices sont affiliées à l'alliance F depuis 1922 et ont participé aussi bien aux deux Saffas qu'à la Landi (Exposition Nationale de 1939). L'association fond à vue d'œil, ses membres sont, pour la plupart, très âgés, participent toutefois, dans la mesure du possible, aux événements de l'association. La majorité des membres ne possédant pas de courrier électronique, ils ne reçoivent donc, la plupart du temps, pas les communications d'alliance F. Le départ d'alliance F a fait l'objet de discussions depuis plusieurs années, mais les hortultrices ont voulu rester affiliées pendant les années où alliance F se trouvait en difficultés. Mais maintenant le moment est venu de quitter l'alliance F et, lors de la dernière assemblée des déléguées, elles ont décidé de mettre un terme à l'affiliation à l'alliance F.

Rosmarie Zapfl remercie Elisabeth Steiger ainsi que l'association des hortultrices des 90 ans de soutien.

Beatrice Hirschy, CLAF NE, recommande l'exposition «Citoyenne Suisse – suffrage féminin – 40 ans et après?» au Musée d'Art et d'Histoire de Neuchâtel qui a été inaugurée par Rosmarie Zapfl. L'exposition est ouverte jusqu'en août 2011. Le prospectus avec les informations peut être téléchargé sur le site Web d'alliance F (sous « actualités »).

Regula Kägi-Diener remercie Rosmarie Zapfl ainsi que le Comité d'accomplir autant de travail bénévole pour les intérêts des femmes en Suisse.

Rosmarie Zapfl remercie Antoinette Müller de ses traductions fiables et précises.

**Date de la prochaine Assemblée des déléguées : samedi, 2 juin 2012, à Berne**

**Date de la Conférence des présidentes 2011: mercredi, 16 novembre 2011, à Zurich**

Rosmarie Zapfl clôt l'Assemblée des déléguées 2011 d'alliance F à 16h30.

Berne, 22.6.2011

La présidente:

Rosmarie Zapfl

Pour le procès-verbal:

Ursula Walder

